



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Nancy pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Session 2010	Code : 500 226 09	Page : 1/1
EXAMEN : CAP mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois. Option B : mécanicien affûteur de sciage, tranchage, déroulage.		Durée : 2 h
Epreuve : EP1 – Epreuves pratiques : mécanique générale et d'entretien, réglage de machine, affûtage, automatique.		Coefficient : 10* (* épreuve EP1)
Sous-épreuve : EP1.2 – Réglage de machine de sciage ou de tranchage ou de déroulage.		

- Sujet -

L'épreuve comporte deux parties

Partie 1

Vous disposez :

- d'une raboteuse quatre faces, d'une raboteuse simple ou d'une dégauchisseuse (en fonction de l'équipement du centre d'examen).
- d'un porte-outil (fers plats démontés).
- de fers plats adaptables (nombre : 2,3,4 suivant le porte-outil)

Vous devez :

- remonter et régler les fers plats sur le porte-outil ainsi que les contre-fers s'il y a lieu (cylindre de réglage ou positionneur de fers).
- régler le porte-outil sur la machine par rapport à la table de sortie, ou régler la table par rapport au porte-outil (en fonction de l'équipement du centre).
- en présence de l'examineur, démarrer en toute sécurité la machine, et raboter ou dégauchir un bois fourni par le centre d'examen.

Partie 2

Bâti de scie à grumes

Vous disposez :

- d'éléments de guides de lames (plaques antifriction, ou éléments de guides à friction)
- éjecteur de sciure

Vous devez :

- changer les éléments de guide (guide haut et bas)
- régler avec précision ceux-ci (lame montée)
- démonter l'éjecteur existant et le remplacer
- régler l'éjecteur pour une efficacité maximum

Nota : Le candidat appellera l'examineur quand il jugera les opérations terminées et opérationnelles. Le candidat gère son temps sur les deux parties du sujet de réglage dans la limite du temps total prévu pour l'épreuve.

**Aucun document n'est autorisé
L'usage de la calculatrice est autorisé**